L'ABELLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An	$ 3 00
Six Mois	1 50
Quatre Mois	1 00

—On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

—Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales :

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger ;

Un Bulletin Maritime ;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans ;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans

Un Bulletin Financier ;

Un Bulletin Commercial ;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

23 - CHARTRES - 323

L'EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Margaret A. Tarenan Veuve, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 68,211—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Beatrice Teresa Tarenan exécutrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—A. G. Brice, avocat. 22dec—22 26 31

Succession de Lucy Holland ou Wright, Veuve de John Morrill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 72 265—Division D—Attendu que Benjamin Franklin Morrill a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Lucy Holland ou Wright veuve de John Morrill décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—P. F. Hennessey avocat. 18 déc—18 22 27

Succession de A. Dixon Hannay.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,800—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte provisoire présenté par Charles Hodgdart exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Farrar, Jonas & Kruttschnitt, avocats. 18 déc—18 22 27

Succession de Wm Jacob Rohm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,131, Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Rohm, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Richard & Vidrine, avocats. 17 déc—17 21 26

Succession de Theodore O. Stark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65 431—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par H. Osborne Stark, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Eugène E. Foster, avocat. 20 déc—20 21 22

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTE PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur du Deuxième District.

S. D. Moody & Co, Ltd., vs E. H. Chadwick.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 69,778—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le deuxième district, dans l'ilet No 424, borné par les rues Rendon, Lopez, Iberville et Bienville, lesdits lots sont désignés par les Nos 1, 11 et 12. Le lot No 1 mesurant trente et un pieds de face à la rue Bienville sur une profondeur et façade sur la rue Rendon de cent deux pieds formant l'encoignure des rues Bienville et Rendon, et les lots Nos 11 et 12 mesurant chacun trente deux pieds neuf pouces et quatre lignes de face à la rue Rendon sur une profondeur entre lignes parallèles de cent cinquante trois pieds onze pouces et cinq lignes.

2° Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district dans l'ilet No 449, borné par la rue Rendon, l'avenue Hagan, la rue Toulouse et la promenade Carondelet ; lesdits lots sont désignés par les Nos 13, 14, 15 et 16, le lot No 13 mesurant trente pieds neuf pouces de face à la rue Toulouse sur une profondeur entre lignes parallèles et face à la rue Rendon de cent deux pieds, les lots Nos 14, 15 et 16 chacun ont une façade sur la rue Rendon de vingt sept pieds neuf pouces sur des profondeurs variant de cent cinquante trois pieds onze pouces sur le côté de la rue Toulouse du lot No 14 à cent cinquante quatre pieds cinq pouces sur le côté de la promenade Carondelet du lot No 16.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Bock, Walshe & Buck, avocats pour la plaignante

4 déc—4 5 11 18 18 24 31—jan 7

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos municipaux 332, 334, 340 et 342 rue Walnut, (coin de la rue Général Hood, anciennement Oliver).

Mutual Building and Homestead Association VS Veuve et héritiers de William F. Spreen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 71,961.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Cinq certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé à Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 38 borné par les rues Walnut, Général Hood (anciennement Oliver), Audubon (anciennement Chestnut) et Wall, désigné par les Nos seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt sur un plan de re-subdivision de port en dudit ilet, fait par C. Milo Williams géomètre voyer de ville de la Nouvelle Orléans daté le 26 août 1896, annexé au titre de vente pardevant Charles G. Rehnstock notaire daté le 10 janvier 1902 lesdits lots sont contigus l'un à l'autre et mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir : Le lot No 16 mesurant trente pieds de face à la rue Walnut, trente pieds de large dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles, et les lots Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt mesurant chacun trente pieds une ligne de face à la rue Walnut, la même largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles le lot No 20 formant l'encoignure des rues Walnut et Général Hood d'après l'acte de partage passé devant J. D. Taylor notaire, dans et pour la paroisse d'Orléans le 24 juin 1902 enregistré dans le livre 101 du bureau des aliénations folio 609, ladite propriété est décrite comme une portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans Greenville dans le Sixième District de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 38, bornée par les rues Walnut (Général Wood ou Général Hood (autrefois Oliver), Chestnut et Wall et est composée de cinq lots de terre désignés sur le plan de Greenville fait par Bernard voyer de 15 avril 1836 par les Nos seize, dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt et mesurant comme suit à savoir : Le lot No seize mesurant trente pieds de face à la rue Walnut sur cent vingt pieds de profondeur. Les lots Nos dix-sept, dix-huit, dix-neuf et vingt mesurant chacun trente pieds de face à la rue Général Wood ou Général Hood (autrefois Oliver), sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles le lot No dix-sept formant l'encoignure des rues Walnut et Général Wood ou Général Hood (autrefois Oliver).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux

H. B. McMURRAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Carroll & Carroll, avocats pour la plaignante

4 déc—4 11 18 24 31—jan 7

VENTES A L'ENCAN.

Peter Gallagher

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

MARDI, 29 décembre 1903.

Succession de Dominique Guérin

No 72,161—Cour Civile de District—Division A.

Un lot de meubles de maison et quincaillerie, au No 830 rue Marigny, à 11 heures a.m.

19déc—19 20 24 29

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Dominique Guérin.

No 72,161 Cour Civile de District — Division A.

Cette bâtisse en bois à un étage, et deux étages dans le fond, Nos 828-30 rue Marigny.

MARDI, 19 JANVIER 1904.

PAR PETER GALLAGHER, encanteur—No 846 rue Commune—MARDI, le 19 janvier 1904 — En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, l'Hon. T. C. W. Ellis juge, daté et signé le 14 décembre 1903, et à moi adressé, il sera offert en vente à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Marigny, Champs Elysées, Bourgogne et Dauphine, désigné comme lot No 9 dans l'ilet No 17 d'après le plan de Benjamin Buisson voyer, daté le 2 janvier 1842, et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire, et mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds onze pouces et six lignes de face à la rue Marigny sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente, devant être passé pardevant Robert Légier, notaire.

PETER GALLAGHER, Encanteur.

Walter L. Gleason, avocat.

18 déc—18 20 27—janv 3 10 17 19

J. Paul Hecker.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Anthony Feldmann.

No 71,998—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division B.

PAR J. PAUL HECKER, Encanteur—Bureau 830 rue Commune—JEUDI, le 14 janvier 1904 à midi, à la Bourse d'Encan de la Nouvelle Orléans, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre rendu et signé le 30 novembre 1903 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Div. D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Div. B, maintenant absent en congé la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le septième District de cette ville, dans l'ilet No 15, maintenant l'ilet bornant les rues Levée, Quatrième (maintenant Mary (maintenant Eagle) et Jackson (maintenant Gén. Ogden), étant désigné comme une partie du lot No 25 et mesurant trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de 170 pieds entre lignes parallèles, et deux certains lots situés dans le même District et ilet, désignés comme Nos 26 et 27, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Mary (maintenant Eagle) sur une profondeur de cent vingt pieds, entre lignes parallèles.

Et à 10 heures a.m., le même jour sur les dits lieux rue Eagle, un lot de meubles de maison d'après l'inventaire enregistré.

Conditions — Comptant. L'acte de vente et les taxes de 1902 sur frais des acquéreurs, pardevant Fred Deibel Sr, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 déc—13 19 26—jan 3 10 14

Friedrichs & Redersheimer.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bâtisse Cottage Désirable No 1304 rue Constance, près Thalie.

Succession de Mme Mary Leahey.

No 64,721—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR FRIEDRICHS & REDERSHEIMER—Geo G. Friedrichs, Encanteur. Bureau No 832 rue Commune, MARDI, le 19 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 11 décembre 1903, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

La bâtisse simple désirable No 1304 rue Constance contenant 5 chambres, hangar, citerne, etc., plus complètement décrit comme suit à savoir : Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 116 borné par les rues Thalie, Constance, Annonciation, et Melpomène, le dit lot ou portion de terre est désigné par la lettre C, sur un arpentage fait par H. W. W. Reynolds, ingénieur civil et voyer, un plan duquel est daté avril 1889, est annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, le 29 avril 1889 et mesurant d'après ledit plan 23 pieds 10 pouces de face à la rue Constance sur une profondeur de 60 pieds 8 pouces et 7 lignes entre lignes égales et parallèles.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance en un et deux ans de crédit pour des billets de l'acquéreur spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et faire un dépôt de 20 0/0 comptant pour lier la vente. L'acte de vente pardevant Wm Renaudin, notaire, aux frais de l'acquéreur.

13 déc—13 20 27—janv 3 10 17 19

E. A. Carrère.

—:o:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi.

Cottage simple, 818 rue Upperline, entre les rues Magasin et Constance.

Succession de Geo. L. Hanlin.

No 71,895—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet. JEUDI, le 7 janvier 1904, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre issu, daté et signé le 2 décembre 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre, etc., dans le 6ème district, dans l'ilet borné par les rues Constance, Upperline, Magasin et Robert, désigné comme lot No 11, et mesurant 30 pieds de face à la rue Upperline sur 150 pieds de profondeur. Les améliorations sont connues comme No 818 rue Upperline et comprennent un cottage simple en bois, ayant 4 chambres, galerie en rue devant, dans la cour se trouvent hangar et citerne, etc.

Termes et conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant J. C. Henriques notaire, aux frais de l'acquéreur qui assumera les taxes de 1904 en plus et au dessus du prix de la vente. Un dépôt de 10 0/0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

6 déc—6 13 20 27—janv 3 6 7

Paul & Gurley.

—o—

VENTE JUDICIAIRE.

PAR PAUL & GURLEY—ALBERT PAUL Encanteur—MARDI, le 29 décembre 1903 à midi, au No 311 rue Baronne en vertu d'un ordre de l'Honorable John St Paul, juge, Division C, daté le 7 décembre 1903 dans la succession Eugène Engel, (Dossier 72,108), il sera vendu :

L'intérêt du dit E. Engel étant 164/167200 dans 5 lots désignés comme lots 6 à 10 inclusivement, dans l'ilet borné par les rues Lowerline, Ann, Pine et Irma. No 6 à 30 pieds face à Lowerline, sur 120 pieds, No 9 10 ont chacun 30 pieds de face à la rue Irma sur 120 pieds de profondeur.

Conditions — Comptant. Assomption des taxes de 1903 par l'acquéreur. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant P. D. Olivier notaire.

13 déc—13 20 29

VENTES A L'ENCAN

Denis, Danziger & Tessier.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Mme Johanna Morris Brown, épouse de L. W. Brown.

No 71,612—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER Encanteurs, bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 12 janvier 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard juge de la susdite Cour, Division E, daté le 9 décembre 1903, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Canal, Broad, Gasquet (maintenant l'avenue Cleveland) et White, désigné comme lot No 9, sur un plan d'arpentage par L. W. Brown, voyer de ville, daté le 12 août 1888, lequel dit lot mesure 35 pieds 8 pouces de face à la rue Canal sur 146 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné dans le fond par une allée large de 120 pieds s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun au dit lot et autres comme il est démontré sur ledit plan, les améliorations sont désignées par le No 2724 rue du Canal et comprennent un cottage "Queen Ann" simple et moderne, orné du trottoir, avec une barrière en fer sur la façade et contenant une vaste galerie sur le devant, salle de réception, salon, salle à manger, deux chambres à coucher, bibliothèque, cuisine, chambre à bain installations modernes de plomberie, gaz, etc. La maison est en parfait état, de tous manteaux de cheminées, gaz, etc. Sujet à un bail jusqu'au 30 septembre 1904 au taux de $12.50 par mois.

2° Les deux splendides lots à bâtir sur l'avenue Cleveland entre les rues Broad et White et de plus décrits comme deux certains lots de terre dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par l'avenue Cleveland (autrefois Gasquet), Broad, White et Canal désignés par les Nos 22 et 24 sur le audit plan par Brown voyer et annexé à un acte passé pardevant Andrew Hero, Jr., notaire le 4 octobre 1886 lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 30 pieds de face à l'avenue Cleveland sur 153 pieds, 8 pouces, 6 lignes de profondeur entre lignes parallèles, et sont bornés dans le fond par une allée commune de 20 pieds de largeur s'ouvrant sur la rue White pour l'usage commun desdits lots et d'autres qui sont adjacents à-dessus. Dans le fond des lots est une bâtisse en bois à deux étages servant d'écurie etc.

L'avenue Cleveland est pavée et les lots sont très désirables.

Conditions—Comptant, 10 pour cent au moment de l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Martin H. Manion notaire aux frais des acquéreurs.

E. A. O'Sullivan avocat

12 déc—12 13 20 27—jan 3 10 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

LE EAGLE WAREHOUSE

Consistant à la "Wagon Sugar Refinery," du Nord Peters entre Lafayette et la rue Port, terrain 64 sur 140 pieds. Faisant face au fleuve et aux voies de chemins de fer.

Marie E. Gauche vs Malvina Gauche et al.

No 71,375—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 22 décembre 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 10 novembre 1903 et signé le 17 novembre 1903 par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir :

La propriété connue comme le "Eagle Warehouse" située dans le Troisième District de cette ville, consistant de deux (2) lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, désignés comme lots 1 et 2 dans l'ilet borné par les rues Levée (maintenant N. Peters), Victory (maintenant Decatur), Port et Enghien (maintenant l'avenue Lafayette), on plan fait par A. Castaing, le 5 avril 1844, déposé en l'étude d'Adolphe Boudousquie, notaire de cette ville, lesquels lots mesurent chacun 34 pieds 1 pouce, plus ou moins, de face à la rue Levée, et trente quatre (34) pieds 1 pouce, plus ou moins, dans le fond avec une profondeur de 140 pieds, plus ou moins. Bien située, façade au fleuve avec facilité de chemin de fer et certain d'augmenter en va sur

Conditions — Un tiers ou plus et la balance en 1, 2 et 3 ans de crédit sur le tiers du prix devant être représentée par billet en billets de l'acquéreur à son propre ordre et endossés en blanc et garantis par lien de vendeur et privilège et hypothèque spéciale sur les propriétés respectives vendues avec obligation de l'acquéreur de conserver les propriétés assurées et de transférer les polices d'assurance aux porteurs respectifs des billets et de payer la taxe de 5 pour cent hypothécaire et en cas de recours à un procès pour collecter les billets et toutes les causes usuelles de sécurité, et les acquéreurs assumant et payant les taxes d'Etat et de Ville pour l'année 1904 sur les propriétés respectives vendues ainsi que en plus du montant de l'adjudication 10 pour cent comptant du prix d'achat, sera requis des acquéreurs au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Mercer W. Patton notaire aux frais des acquéreurs

J. C. Gilmore, avocat.

20 déc—20 27—janv 3 10 17 21

J. L. Onorato.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BON COTTAGE DOUBLE

—DU—

TROISIÈME DISTRICT,

Nos 2358 et 2360 rue N. Villeré,

A LENCAN

A LA BOURSE 311 RUE BARONNE

MARDI, LE 19 JANVIER 1904

A MIDI,

sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Division D agissant pour l'Hon. Fred D. King juge de la Division B, maintenant absent en congé dans l'affaire No 72 123 Cour Civile de District paroisse d'Orléans intitulée Succession de Auguste Boerg, je procéderai à vendre à l'enchère publique au plus haut enchérisseur à l'heure et l'endroit ci-dessus mentionnés la propriété foncière ci-après

Un certain lot de terre avec les améliorations, situé dans le Troisième District de cette ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Nord Villeré, Espagne, Urquhart et l'avenue St Roch. Ledit lot mesurant trente cinq pieds huit pouces de face à la rue Nord Villeré sur une profondeur de cent soixante pieds. Les améliorations consistent en un cottage double connu comme les 2358 60 rue N. Villeré.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 et payer pour l'acte de vente devant être passé pardevant Charles S. Hennessy notaire un dépôt de 10 pour cent devant être fait au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Johnston Armstrong, avocat, bureau 319 rue Carondelet

19 déc—19 20 27—jan 3 10 17 19

Restaurant Victor,

209-211 RUE BOURBON.

Ce Restaurant ayant été remis à neuf est maintenant prêt à recevoir ses hôtes. Bonne cuisine. Garçons attentifs. Salles à manger privées avec ventilateurs au plafond et lavoirs de lumière du gaz. Lunch à midi et table d'hôte de 4 à 8 p.m. Pension à la journée ou semaine. Plan Américain ou Européen.

PRIX MODIQUES.

Succursale de l'Hôtel Béro, 136 rue Bourbon.

1er oct—6m

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante de grande propriété de valeur améliorée du Deuxième District

Cesar Prola vs F. D. Marrel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 71 026—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Trois certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 293 borné par les rues Miro, Tonti, St Philippe et l'avenue des Ursulines, désignés par les Nos 4, 5 et 9 à tenant l'un à l'autre et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue des Ursulines sur quatre-vingt douze pieds, huit pouces et deux lignes de profondeur entre lignes égales et parallèles, lesdits quatre formant l'encoignure de la rue Tonti et de l'avenue des Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, faisant nactuellement partie des lots ci-dessus Nos 4, 5 et 9 dans le fond, et mesurant (8) pieds de face à la rue Tonti, et quatre-vingt dix pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.

Chas Louque, avocat pour le plaignant.

20 nov—20 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur dans le Premier District.

J. C. Perkins vs H. C. Green

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 57 112—En vertu d'un writ de fieri facias contre Mme Lizzie Hermes défendant du rule et en faveur de H. C. Green, plaignant (du rule) à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 24 décembre 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :—

1° Une certaine demi portion d'un lot de terre, située dans le faubourg Bacourse dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 46, maintenant l'ilet No 241, nouveau plan de ville, borné par les rues Melpomène, Thalie, Baronne et Carondelet, égal dit demi lot mesurant en mesure anglaise, trente et un pieds, onze pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène sur cent vingt sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lignes parallèles, étant la moitié d'un lot désigné par les numéros 10 et 11 sur un plan fait par Joseph Pilié voyer daté le 25 mars 1845 déposé en l'étude de A. Durate alors un notaire dans cette ville comme plan No 11 de son livre de plans No 3, lequel dit demi lot est en outre le plus près de la rue Baronne.

2° Un certain lot de terre situé dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet No 237 nouveau numéro municipal, borné par les rues Erato et André Carondelet, Josephine et avenue St Charles. Ledit lot est désigné par le numéro quatre sur un plan fait par L. Reizenstein, le 10 avril 1882 déposé pour référence en l'étude de Pierre Crouillier ancienne ment notaire en cette ville, et mesure trente trois pieds huit pouces de face à la rue St André, cent [illegible] des lots Nos 1 et 3 et contient quarante sept pieds quatre pouces sur la ligne qui le sépare du lot No 5.

3° Deux certains lots de terre situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret et désignés comme lots Nos 10 et 11 sur un plan fait par Pilié et Deponilly ingénieurs civils daté le 22 janvier 1866, et déposé en l'étude de T. O. Stark comme plan No 205 le lot No 10 mesurant seize pieds sept pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles, le lot No 11 mesurant seize pieds six pouces et quatre lignes de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

4° Un certain lot de terre situé et se trouvant dans le premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Gravier, Perdido, Howard et Freret et désigné comme lot No 13 sur un plan fait par Pilié et Deponilly, ingénieurs civils daté le 22 février 1866, et déposé en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire comme plan No 205, ledit lot mesurant dix huit pieds de face à la rue Freret sur une profondeur de quatre vingt deux dix huit pieds dix pouces entre lignes parallèles.

5° Un lot de terre situé dans le faubourg Gravier, maintenant le premier district de cette ville dans l'ilet compris entre les rues Ste Marie, maintenant Locust, St Mark maintenant Magnolia, Hevia maintenant Lafayette et Poydras désigné comme lot No 16 sur un plan fait par L. Bringier voyer en date du 28 décembre 1836 annexé à un acte passé pardevant C. Pollock, notaire en date du 23 février 1837, ledit lot mesurant trente-un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Ste Marie maintenant Locust, sur cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

6° Un certain morceau ou portion de terre situé et se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, anciennement Faubourg Saulet, dans l'ilet No 37 (maintenant l'ilet No 276), sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts (anciennement Hercules) et l'avenue Howard (anciennement Promenade Triton ou rue Delord), ledit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, plus ou moins trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit morceau ou portion de terre étant formée de la portion la plus près de l'avenue Howard de ce plus grand lot original, désigné comme le lot No 1 du dit ilet formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope, et mesurant soixante pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur le tout en mesure française et lequel dit lot No 1 a été divisé dans deux lots numérotés Quatre et Cinq, mesurant en mesure américaine, comme suit Le lot No 4, trente-cinq pieds de face à la rue Dryades, et le lot No 5 vingt huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur pour chacun des lots, entre lignes parallèles, de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes.

8° Un certain lot ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, anciennement Faubourg Saulet, dans l'ilet No 37 maintenant l'ilet No 276, sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts anciennement Hercules et l'avenue Howard anciennement Promenade Triton ou rue Delord, ledit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope et mesurant en mesure américaine plus ou moins, trente un pieds trois pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur et façade à la rue Calliope entre lignes parallèles et cette portion a été formée de cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

7° Un certain morceau ou portion de terre situé et se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, anciennement Faubourg Saulet, dans l'ilet No 37 (maintenant l'ilet No 276), sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts (Hercules) et l'avenue Howard, anciennement Promenade Triton ou la rue Delord, ledit lot ou portion de terre mesurant, en mesure américaine, plus ou moins trente deux pieds huit pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles, ledit morceau ou portion de terre étant formée de la portion la plus près de l'avenue Howard de ce plus grand lot original, désigné comme le lot No 1 du dit ilet formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope, et mesurant soixante pieds de face à la rue Dryades sur cent vingt pieds de profondeur le tout en mesure française et lequel dit lot No 1 a été divisé dans deux lots numérotés Quatre et Cinq, mesurant en mesure américaine, comme suit Le lot No 4, trente-cinq pieds de face à la rue Dryades, et le lot No 5 vingt huit pieds onze pouces et trois lignes de face à la rue Dryades sur une profondeur pour chacun des lots, entre lignes parallèles, de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes.

8° Un certain lot ou portion de terre situé, se trouvant et étant dans le premier district de cette ville, anciennement Faubourg Saulet, dans l'ilet No 37 maintenant l'ilet No 276 sur le nouveau plan municipal, borné par les rues Dryades, Calliope, Remparts anciennement Hercules et l'avenue Howard anciennement Promenade Triton ou rue Delord, ledit lot ou portion de terre formant l'encoignure des rues Dryades et Calliope et mesurant en mesure américaine plus ou moins, trente un pieds trois pouces de face à la rue Dryades sur une profondeur et façade à la rue Calliope entre lignes parallèles et cette portion a été formée de cent vingt deux pieds sept pouces et une ligne de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Rufus E. Foster avocat pour le plaignant

20 nov—20 21 27—déc 4 11 18 24

ANNONCE JUDICIAIRE

Salome C. Werner vs Mme Mary Holly

Veuve par premier mariage de John Quave, veuve par second mariage de Domingo Negrotto Sr et femme par troisième mariage de Frederick Bork et Frederick Bork, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans No 72 015—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 31 décembre 1903, à midi, la propriété ci après décrite à savoir :

Tous les droits, titres, intérêt et propriété, étant une moitié indivise de